

## Statistiques entrée en master et classement des facultés

Par **Bob**, le 17/11/2023 à 11:35

Bonjour,

Troisième année rime (dans certains cas) avec "Master". J'aurais aimé savoir si vous connaissiez les taux d'entrée dans les différents masters des différentes universités. J'ai déjà pu voir que l'université de Bordeaux proposait un super outil pour voir combien de candidature il y avait et le nombre de place disponible... est-ce que les autres universités font également cela ?

D'ailleurs, j'en profite également pour recueillir votre avis sur un classement établi par le Figaro sur les meilleures faculté de droit en France. J'ai déjà pris connaissance des classements (plus ou moins hasardeux) que se proposaient de faire certains médias mais sans vraiment y porter une grande importance. Les classements "sérieux" (i.e. Shanghai ranking) ne s'intéressent pas du tout aux universités françaises !

Lien vers le classement établi par Le Figaro : [https://etudiant.lefigaro.fr/article/decouvrez-le-classement-des-30-meilleures-facultes-de-droit\\_0bb99912-c968-11ed-892f-3dc56cfb0010/](https://etudiant.lefigaro.fr/article/decouvrez-le-classement-des-30-meilleures-facultes-de-droit_0bb99912-c968-11ed-892f-3dc56cfb0010/)

Par **Isidore Beautrelet**, le 18/11/2023 à 07:39

Bonjour

Pour répondre à votre seconde questions, la plupart des classements n'ont absolument aucun intérêt pour les étudiants, puisqu'ils évaluent la performance des laboratoires de recherche. Tout est fait pour favoriser les universités anglo-saxonnes qui sont surreprésentées et les grosses structures (d'où le mouvement de fusion des universités auquel on assiste en France).

Certains classements n'ont aucun sens comme celui du lien de votre premier message :

- D'une part il se base sur la moyenne au bac des étudiants. Or, ce chiffre ne permet pas d'évaluer la performance des Universités mais plutôt celle des lycées. Il faudrait plutôt prendre en compte les résultats aux partiels. Cependant, c'est là que ça peut faire mal aux Universités parisiennes dont la réputation est surcotée. En effet, j'ai été correcteur au sein d'une prépa nationale, les étudiants d'Assas et de la Sorbonne ne s'en sortaient pas mieux que les autres, certains avaient même de grosses lacunes et des notes horribles.

- D'autre part, ils prennent en compte le salaire des diplômés. Déjà cette donnée n'a aucun lien avec la première. Et ensuite, il est tout à fait normal que les diplômés parisiens soient

mieux payés que ceux de Normandie ou de Franche-Comté. C'est tout simplement en raison du coût de la vie qui est plus élevé à Paris. Ainsi peut-on vraiment affirmer qu'un juriste junior avec un salaire de 3 000 € à Paris aura un niveau de vie meilleur qu'un juriste junior avec un salaire de 1 880 € à Besançon ... ..

Par **Bob**, le 18/11/2023 à 09:04

Bonjour,

Avant tout, merci pour votre réponse.

Se pose toutefois une question : pourquoi est-ce que les universités parisiennes sont tant prisées ?! Outre le fait qu'elles soient à Paris, est-ce que la qualité de l'enseignement, d'une part, et la vision que les employeurs ont de ces universités (je parle en Master), permet de justifier cela ?

J'en profite pour mettre ici les trouvailles sur les statistiques des universités (pour éviter d'aller chercher partout sur internet) :

Nantes : <https://droit.univ-nantes.fr/formation/masters/master-droit-notarial> (il faut descendre dans la page et chercher — un controle + f est vite fait — "taux de pression) ;

Grenoble : <https://droit.univ-grenoble-alpes.fr/formation/candidater-et-s-inscrire/candidater-et-s-inscrire-en-presentiel/candidater-en-master-1-en-2023-2024-attendus-capacites-d-accueil-taux-de-pression-et-commissions-de-selection-1210583.kjsp>

Par **Isidore Beautrelet**, le 18/11/2023 à 11:30

Bonjour

[quote]

pourquoi est-ce que les universités parisiennes sont tant prisées ?!

[/quote]

Tout simplement parce qu'elles sont à Paris.

[quote]

Outre le fait qu'elles soient à Paris, est-ce que la qualité de l'enseignement, d'une part, et la vision que les employeurs ont de ces universités (je parle en Master), permet de justifier cela ?

[/quote]

Les qualités d'enseignement n'est ni meilleure ni moins bonne que les facs de province. En effet, des enseignants qui ont eu leur doctorat en province partent enseigner à Paris, et inversement des enseignants parisiens postulent pour enseigner en province.

De plus, comme je le disais dans mon message précédent, lors d'une prépa nationale j'ai pu constater que les étudiants parisiens ne se distinguaient pas des étudiants de province. Peu importe l'université, il y a des étudiants de niveaux différents. J'ai eu des étudiants d'Assas qui ont brillé et d'autres qui malgré un bon M2 ne savaient toujours pas faire un cas pratique. Mais j'ai fait le même constat pour les étudiants venant de Poitiers, Aix, Nancy ... ..

Bref, la réputation des facs parisiennes est subjective.

Ainsi pour ce qui est des employeurs, là aussi tout dépend de la mentalité. Certains se laissent séduire par le champs des sirènes des facs parisiennes, d'autres au contraire préfèrent appliqués la primo-localité et recruter des étudiants diplômés de la région, enfin il y en a qui en ont strictement rien à faire de l'origine du diplôme.

Merci pour votre partage des liens concernant les statistiques des Masters. Je ne sais si toutes les facs communiquent sur ce point.